



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 mars 2017

NO 07

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : Fin d'année budgétaire vs SAGIR

Chers collègues,

Conséquemment aux nombreuses erreurs engendrées par le système SAGIR, je vous recommande fortement de procéder à une capture d'écran de vos données personnelles, et ce, avant le 31 mars 2017. Ceci pourra ainsi permettre de mieux faire valoir vos droits en cas d'erreurs.

L'avenir étant garant du passé, j'ai de fortes raisons de croire que la fin d'année budgétaire puisse générer d'importantes erreurs quant aux cumuls des jours de maladie, de vacances, du temps supplémentaire et de l'ancienneté.

De plus, les modifications découlant du renouvellement de certaines dispositions des conventions collectives risquent fort de compliquer les choses.

Considérant que certains membres manquent peut-être d'assiduité ou d'intérêt à l'endroit de notre site web, je vous saurais gré de prévenir vos collègues de la teneur du présent communiqué, et ce, dans leur plus grand intérêt.

Solidairement vôtre,

Pierre Gagné
Président provincial